

Déclaration commune pour le 15 décembre 2011

Les sujets de désaccord et de mécontentement sont aujourd'hui très nombreux dans l'Education nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels... autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation et d'avancement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. L'ampleur de la mobilisation contre ces projets de textes (appel unitaire à la grève, pétition nationale intersyndicale qui a déjà recueilli plus de 64000 signatures, assemblées générales de personnels, motions de collèges et de lycées, d'écoles...) a contraint le ministre de l'Education Nationale à revenir sur le gel de toutes les promotions entre 2012 et 2015. Il renonce aussi à présenter ce texte dès décembre au Comité Technique Ministériel.

Plus que jamais, ces premiers reculs du ministre nous confortent dans l'idée que la victoire est à notre portée.

Certes, le Ministre tente de désamorcer la mobilisation des personnels de l'éducation en proposant un simulacre de négociations sur ces textes qu'une organisation syndicale a accepté.

Il affirme aujourd'hui que ces textes ne sont pas définitifs et sont ouverts à la discussion

Mais dans le même temps il confirme qu'il n'entend pas revenir sur les principaux points de désaccord :

- le rôle majeur du supérieur hiérarchique : Inspecteur de l'Education Nationale dans le premier degré et positionnement du chef d'établissement comme seul évaluateur dans le second degré alors qu'il n'a pas compétence pour juger de telle ou telle discipline.
- le contenu de l'évaluation : elle ne porterait plus principalement sur l'activité en classe avec les élèves, mais sur des critères opaques et subjectifs.
- **l'évolution des carrières** : déroulement ralenti, sans transparence, renforçant les inégalités, les injustices et une perte de pouvoir d'achat de plusieurs milliers d'euros sur l'ensemble de la carrière pour une grande majorité des enseignants

Le projet d'évaluation, c'est le ralentissement programmé, voire le blocage du déroulement de carrière!

Avec le blocage du point d'indice déjà décidé jusqu'en 2012 au minimum, ce projet d'évaluation et d'avancement des enseignants est un outil du plan de rigueur de de ce gouvernement décidé au prétexte de lutter contre la dette!

Ce projet d'évaluation et d'avancement des enseignants, s'il devait voir le jour, accentuerait gravement l'injustice qui existe déjà dans notre système d'avancement (pour rappel la différence entre un collègue qui passe toujours à l'ancienneté et un autre qui passe toujours au grand choix représente 100 000€ sur une carrière). En quoi, ce système motivera-t-il les enseignants à relever le défi de la réussite de chaque élève ?

Le dispositif envisagé instituera un climat détestable d'individualisme et de concurrence entre les enseignants dans les établissements scolaires mettant à mal le travail d'équipe. Ce n'est pas d'objectifs et de récompenses individuels au détriment de leur carrière mais de moyens humains et financiers, de travail d'équipe, de formation, de soutien, d'accompagnement, d'entre-aide et de reconnaissance dont les enseignants ont besoin.

Si ce projet devenait réalité, un nouveau pas serait franchi dans le sens d'un pouvoir discrétionnaire accru de la hiérarchie directe sans que ni les enseignants ni leurs élèves ne voient ce qu'ils ont à y gagner.

Les organisations syndicales landaises de l'éducation FSU, UNSA Education, FNEC/FP-FO condamnent ces projets que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012 et en demandent le retrait.

Elles mettront tout en œuvre pour construire une action nationale unitaire à la rentrée si le ministre persiste dans ses provocations.

Le ministre doit nous entendre. Il doit entendre l'exigence commune. Il doit abandonner ses projets et ouvrir des négociations pour que nous ne soyons plus parmi les enseignants les plus mal payés d'Europe.